



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/43/26/Add.1
17 juin 2004

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarante-troisième réunion
Genève, 5 – 9 juillet 2004

Addendum

PROPOSITIONS DE PROJET : ARGENTINE

Plan de cessation définitive de la production de CFC : Programmes de travail 2003 et 2004
(Banque mondiale)

1. Le présent addendum vise à communiquer la réponse qu'a fait la Banque mondiale suite aux observations du Secrétariat sur le rapport de vérification de la production de CFC de FIASA pour 2002 et 2003, ainsi que les observations révisées et les recommandations du Secrétariat à la suite de la réponse de la Banque mondiale.

Réponse de la Banque mondiale aux observations du Secrétariat

2. La Banque mondiale signale que M. Cristodero, le consultant qui a effectué la vérification, est titulaire d'un baccalauréat en chimie et possède de nombreuses années d'expérience en ce qui a trait aux CFC.

3. En raison de la demande réduite pour le CFC-11, FIASA a recyclé le CFC-11 afin d'accroître la production de CFC-12. En outre, FIASA a aussi tenté d'accroître le rapport entre la production de CFC-12 et celle du CFC-11 en modifiant les proportions de tétrachlorure de carbone et de fluorure d'hydrogène. L'entreprise reconnaît qu'elle co-produit de petites quantités de CFC-13 lorsqu'elle modifie les proportions de tétrachlorure de carbone et de fluorure d'hydrogène; toutefois, elle n'a pas la capacité de retracer la production de la substance, parce

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

que le CFC-13 a un point d'ébullition bas (-81°C) et qu'il se comporte comme un gaz non condensable.

4. Dans ses observations, le Secrétariat s'est informé des proportions plus élevées de consommation de matières premières de tétrachlorure de carbone et de fluorure d'hydrogène par unité de production de CFC en 2002 et 2003, comparativement à celles signalées dans la vérification technique.

**Rapports annuels de consommation de tétrachlorure de carbone/CFC
et de fluorure d'hydrogène/tétrachlorure de carbone**

Rapports/Année	2003	2002	2000*
Tétrachlorure de carbone/CFC-11	1,3083	1,2578	1,2170
Fluorure d'hydrogène/CFC-11	0,1985	0,1737	0,1620
Tétrachlorure de carbone/CFC-12	1,5102	1,3810	1,3770
Fluorure d'hydrogène/tétrachlorure de carbone-12	0,4453	0,3712	0,3690

*Données de la vérification technico-économique de l'usine de FIASA en 2000

5. La réponse de la Banque mondiale a attribué cette situation à la détérioration de l'efficacité de la fabrication et aux normes moins strictes d'entretien.

- **Remplacer** les paragraphes 23 à 31 par les paragraphes suivants :

23. Le consultant a indiqué qu'il ne pouvait avoir accès aux registres de la production quotidienne de CFC ni aux dossiers de consommation de matières premières, et qu'il avait dû se fier aux résumés mensuels pour sa vérification, car la Société avait détruit les registres de la production quotidienne. Cette situation n'est pas conforme aux exigences des Lignes directrices pour la vérification de l'élimination de la production de SAO et pourrait avoir empêché jusqu'à un certain point le consultant de valider le niveau de production de CFC et de tirer ses propres conclusions. Par exemple, le Secrétariat a demandé conseil à des spécialistes sur les raisons pouvant justifier les rapports élevés de consommation de fluorure d'hydrogène et de tétrachlorure de carbone, et on l'a informé que de plus grandes proportions permettraient d'accroître la production de CFC et qu'un examen plus attentif des données de production aiderait à faire la lumière sur cette situation. Les registres de la production quotidienne auraient pu être utiles s'ils avaient été disponibles.

24. Il faut surveiller la co-production de CFC-13 parce que, de l'avis des spécialistes, la quantité de CFC-13 co-produite pourrait représenter 1 pourcent de la production totale de CFC lorsque les rapports de production de CFC-11/CFC-12 sont normaux, mais que cette quantité pourrait augmenter si la proportion de tétrachlorure de carbone et de fluorure d'hydrogène était modifiée. Ce qui signifie que de 200 à 300 tonnes métriques pourraient être produites par FIASA et émises chaque année. En présumant que FIASA continue d'utiliser la méthodologie pour accroître le rapport de production de CFC-12 par rapport à celui du CFC-11, la co-production pourrait se poursuivre.

25. La Banque mondiale n'a pas fourni d'autres explications quant au financement demandé, bien qu'il y ait une provision de 3,5 millions \$ US pour 2003 selon l'entente.

La Banque mondiale n'a pas présenté un programme de travail pour l'année 2003 et demande la tranche de 2003. La Banque n'a pas toutefois demandé le décaissement des coûts d'appui de 110 000 \$ US pour 2003 et de 90 000 \$ US pour 2004.

26. La Banque mondiale n'a pas non plus présenté le programme de travail pour l'année 2004, bien que l'entente exige la présentation de ces programmes annuels afin de poursuivre le financement (par. 3b)) et un engagement de la Banque, à titre d'agence d'exécution, à aider l'Argentine à élaborer un programme de travail annuel (para. 3f iii)). Étant donné la réduction de production de 50 pourcent à venir en 2005 et le besoin de surveiller et de gérer la co-production du CFC-13 comme il a été déjà mentionné dans les présentes, le programme de travail de 2004 donnerait une idée précise des mesures que FIASA devrait prendre et de celles que le gouvernement devrait mettre en oeuvre.

- **Remplacer** les Recommandations **par** ce qui suit :

Le Secrétariat recommande que le Comité exécutif pourrait souhaiter :

- a) Demander à la Banque mondiale de se conformer rigoureusement aux lignes directrices sur la vérification de l'élimination de la production de SAO, adoptées à la 32^e réunion en 2000, particulièrement en ce qui concerne l'inclusion d'un membre de l'équipe de vérification possédant des antécédents en finance et en comptabilité, et à la nécessité d'examiner les registres de la production quotidienne et de la consommation des matières premières.
- b) Demander à la Banque mondiale et au gouvernement de l'Argentine de surveiller la co-production de CFC-13 de FIASA étant donné son impact sur l'environnement, et de donner une idée précise de la situation dans le prochain rapport de vérification.
- c) Demander à la Banque mondiale de présenter le programme de travail pour l'année 2004 pour l'entente de cessation de la production de CFC et de préciser le financement demandé dans le programme.
